

## heure supprimé et non payees

Par khenitra, le 03/02/2009 à 09:41

bonjour,

voila je suis employee de maison et je travaille pour une entreprise de service pour les particuliers qui me trouve des clients chez qui je fais le ménage, j'ai mes clients habituels toute la semaine...je vais partir en congé de maternité avec 2 semaines de congés pathologique dès la semaine prochaine.

J'ai prévenu mon employeur de la chose et quand je suis allé chez mon client le vendredi je me rend compte a mon arrivé que tout avait été fait j'ai tourné dans la maison à la recherche de tâches ménagère à faire mais tout était propre, au bout d'une heure j'appel donc l'agence et la la personne en charge de mon dossier me répond qu'il croyait que j'étais déjà en congé pathologique et qu'il m'avait remplacé et que donc il avait fait une erreur et qu'il était désolé…je lui dit donc qu'il devait me payer mes 3 heures de travail vu que je me suis déplacé et que l'on ne m'avait même pas prévenu de mon remplacement ! il a refusé en me disant que comme je n'avais pas fait les heures il ne me devait rien qu'il voulait bien prendre en charge juste 1 heure car je m'étais déplacé ! je lui explique que l'on ne m'avait même pas prévenu et que le client en question était le mien et que donc je me retrouvais avec un client en moins sur ma semaine ainsi que sur mon salaire juste parce qu'il c'était trompé de semaine.

ma qestion est la suivante : est ce que je suis en droit de réclamer le paiement des mes 3 heures bien que je ne les ai pas faites car il ne m'ont pas prévenu ? merci beaucoup pour votre aide..Cordialement